

## DP du mois de décembre

### Emploi :

Le nombre de personnes embauchées depuis le début de l'année s'élève à 58 dont :

36 spécifiques fabrication, 18 techniciens et BTS, 4 ingénieurs.

1 ingénieur supplémentaire arrivera en janvier.

Pour les départs :

32 départs en loi FILLON , 9 départs à la retraite, 2 démissions, 4 mutations (1 préparateur vers Mérignac, 3 personnes vers St Cloud)

Nous comptons 40 intérimaires dans nos murs à ce jour, ils seront 31 à la rentrée.

### Roulantes:

Nous demandons que les personnes concernées par le transfert du fonctionnement F900 soient équipées de roulantes.

M. LALANNE nous fait part qu'un ingénieur nouvellement recruté a été désigné pour solutionner tous les problèmes liés au petit outillage et à l'attribution des roulantes.

Nous nous félicitons que ce sujet ait encore du crédit auprès de la Direction et nous nous engageons à rencontrer ce responsable prochainement.

### MEMO DE L'AJUSTEUR :

Le mémo de l'ajusteur est un recueil des principes de base du métier de monteur cellule. Ce document existe déjà à Argenteuil et cela fait plusieurs années que nous réclamons sa diffusion à Biarritz. En effet, il est un complément indispensable à la formation reçue par les nouveaux arrivants et un aide\_mémoire pour les anciens.

M. LALANNE nous dit que les dernières retouches seront prochainement amenées en concertation avec Argenteuil pour une

distribution au cours du premier semestre 2009.

### TOITURES:

Au fond du hall 3, des fuites importantes ont été constatées. Les travaux programmés depuis septembre ont été réalisés. Des tuiles défectueuses ont été remplacées et l'on attend un temps plus clément pour consolider ces travaux.

Il reste le côté sud du hall 1 à vérifier.

### DEPART EN CONGES :

Il n'y a pas de consignes générales concernant le départ en congés des intérimaires. Chaque UP décide de son fonctionnement en la matière.

Aucune mesure particulière n'est mise en place pour les équipiers. M. MAGARD précise même que quand il propose quelque chose ça ne convient jamais.

Il faut dire que ce qui avait été proposé en juillet 2008 était compliqué, alambiqué et inefficace...

Plutôt que de reprendre les propositions de la CFDT, la direction préfère ne rien faire.

### SANITAIRES PEINTURE :

La Direction n'a pas répondu favorablement à nos demandes de serviettes à mains pour compléter les sèche-mains à pulsion d'air et de portemanteaux supplémentaires. Par contre, la Direction a rappelé au prestataire le cahier des charges concernant le nettoyage de ces vestiaires.

A noter qu'il est expérimenté dans ce vestiaire des rangements à chaussures que nous souhaitons qu'ils soient étendus à l'ensemble de l'usine. M. LALANNE ne s'avance pas encore...

**Les élus CFDT vous souhaitent  
de très bonnes fêtes de fin  
d'année ainsi qu'à vos familles.**